

REGION

Suisse

Le « pari un peu fou » d'une association pour sauver l'Hôtel de la Truite, lieu emblématique de la vallée de l'Areuse, près de Neuchâtel



Artisanat

Le chocolat, l'or du Pérou

Eric Vergne et Joël Baud, chocolatiers franc-comtois, ont visité une exploitation de cacao fin, au Pérou, où ils se fournissent. « Sourceur », c'est ainsi qu'on appelle ces spécialistes qui parcourent le monde pour dénicher de véritables pépites.

AUJOURD'HUI SUR estrepublikain.fr

- Le début du procès du meurtrier présumé de Maxime Roussel en direct sur notre site
- Notre sondage : et pourquoi pas une grève des usagers de la SNCF ?
- France-Honduras : notre dossier

Comment espionner légalement ?

A Neuchâtel, Français et Suisses se sont penchés sur la question de l'information « grise » : l'info à la frontière de la légalité, qui permet d'en savoir plus sur son concurrent.

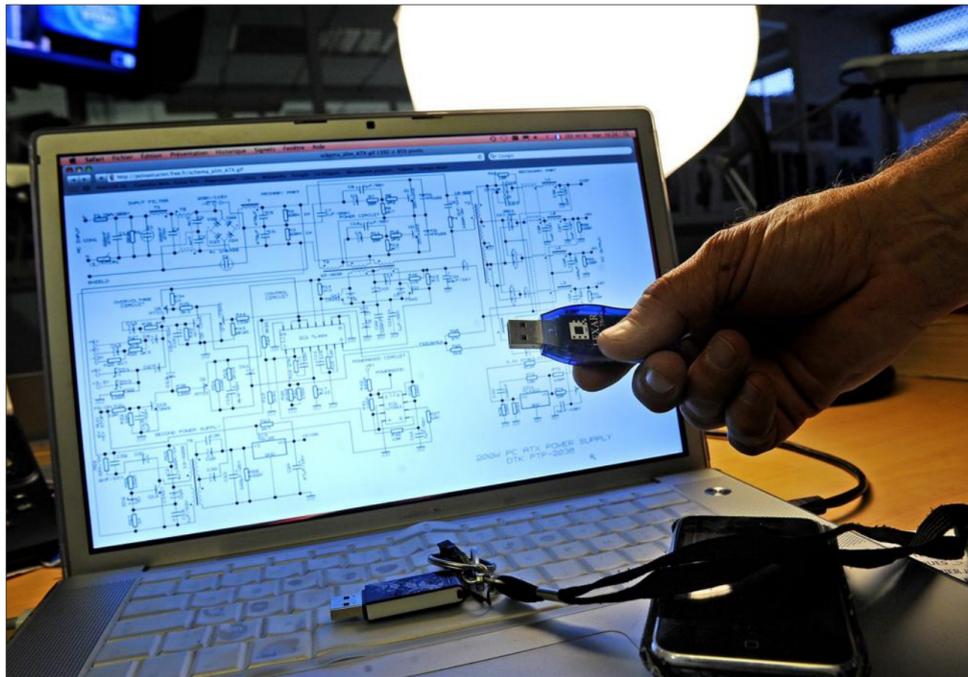
Comment se procurer des informations difficiles d'accès ? C'est toute la question à laquelle la 11^e Journée franco-suisse en intelligence économique a tenté de répondre, jeudi à Neuchâtel. Organisé par les hautes écoles de gestion Arc et Genève et l'université de Franche-Comté, ce colloque a réuni des dirigeants d'entreprises suisses et françaises. Entre l'information « blanche », accessible à tous, et l'information « noire », secrète et interdite, l'information « grise » se définit par les difficultés à connaître son existence, à la localiser, à y accéder. Or, l'information grise est stratégique. Pourquoi ? Frédéric Martinet, consultant en système de veille stratégique répond. En toute transparence.

Quelle est votre définition de l'information grise ?

C'est l'information sulfureuse, difficilement accessible et protégée. Pour la débusquer, on peut parfois se retrouver à la frontière de la légalité et de l'éthique. L'information grise est confidentielle mais peut devenir accessible par des failles... et en toute légalité.

Quel genre de failles ?

Avant de commettre des actes répréhensibles et de se laisser tenter par du piratage, il y a des possibilités. C'est un travail qui est sous-estimé. Google est un outil, mais il ne faut peut-être pas se borner à entrer deux mots dans un moteur de recherche. Il y a des informations que l'on va calculer, déduire, en mettant en place des algorithmes. C'est utile pour des placements en bourse par



■ Savoir trouver des infos sur ses concurrents... et se protéger de leurs recherches.

Photo d'archives MAXPPP/LE PROGRES

exemple.

Et quand on n'est pas diplômé en informatique ?

Il y a des choses assez agressives en terme de captation. On peut prendre l'habitude d'aller déjeuner au pied du siège d'une entreprise concurrente et laisser trainer ses oreilles. On peut forcer le destin en allant dans des endroits où les gens boivent un peu. On peut aussi mettre en place une offre d'emploi fictive, recevoir un candidat qui travaillait dans une entreprise concurrente, et lui poser quelques questions...

Mais comment être sûr de rester toujours dans la légalité ?

Il faut impérativement bien suivre

la jurisprudence. Les juges se positionnent beaucoup autour de l'intention. C'est la logique de l'abus de confiance et du parasitisme économique. Rester dans l'ombre d'une entreprise concurrente, développer les mêmes produits... La définition juridique de l'éthique est forcément floue...

Mais même surveiller les pages web d'un concurrent de manière trop récurrente peut être considéré comme du piratage...

Tout le monde peut-il être concerné ?

C'est notamment l'apanage des grandes sociétés et surtout des gens branchés high-tech et web 2.0. L'industrie lourde est moins facile à cap-

ter, car elle ne communique pas beaucoup. Elle est donc meilleure dans sa protection.

Donc il faut aussi apprendre à se protéger des recherches des autres concernant notre information grise ?

Une fois qu'on connaît ces pistes, il faut effectivement se dire que nos concurrents peuvent faire pareil avec nous. Surtout qu'on peut aller très loin en restant du côté légal. Un employé qui, d'un coup, réactualise son CV en ligne, c'est un signe de mouvement. Les systèmes de géolocalisation, dont on peut déduire que telles personnes se trouvaient dans la même ville... Tout ça peut être très lourd de sens.

Propos recueillis par Lisa LAGRANGE

Justice L'assassin présumé de l'adolescent mort à l'âge de 14 ans en janvier 2012 à Étouvans (Doubs) est jugé devant les assises à Besançon à partir d'aujourd'hui

Maxime : premier jour de procès

Besançon. Le corps de Maxime Roussel, 14 ans, a été découvert calciné dans une forêt d'Étouvans (Doubs) en janvier 2012. Son assassin présumé, mineur au moment des faits, est jugé à partir d'aujourd'hui par la cour d'assises à Besançon.

Âgé de 17 ans au moment des faits, il a reconnu avoir assisté au crime, mais nie en être l'auteur. Il doit être jugé par la cour d'assises des mineurs du Doubs jusqu'au 20 juin, probablement à huis clos.

Le jeune homme encourt vingt ans de prison si l'excuse de minorité est retenue au terme des débats, voire la réclusion criminelle à perpétuité si elle est finalement exclue, en raison de la préméditation de l'acte par exemple, ou du fait que la victime avait moins de 15 ans.

Le soir du 10 janvier 2012, le père de Maxime Roussel prévient la gendarmerie de la disparition de son fils. Il n'est pas rentré au domicile familial, qu'il avait quitté peu avant 19 heures pour rejoindre à moto un ami de 17 ans.

Le lendemain, cet adolescent de 14 ans sans histoire, passionné de mécanique, est découvert sans vie sur un chemin forestier d'Étouvans, petite commune proche de Montbéliard où il ré-



■ Le corps de Maxime Roussel (en médaillon) avait été retrouvé à cet endroit, en bordure d'un chemin forestier dans le bois des Charmes, sur les hauteurs d'Étouvans. Photo d'archives José GONZALVEZ et DR

side avec ses parents et sa petite sœur.

D'après l'autopsie, il a reçu sept coups d'arme blanche, dont deux fatals aux carotides. Son corps a ensuite été aspergé d'essence et embrasé, brûlant notamment ses membres inférieurs à 95 %.

Les investigations mènent rapidement les enquêteurs de la gendarmerie vers l'ami rejoint la veille. Au rez-de-chaussée de son domicile, ils

retrouvent la moto rouge de Maxime, dissimulée dans une fosse à vidange du local des pompes funèbres gérées par son beau-père.

Victime d'un « piège »

« Il n'a pas tué Maxime, il est affirmatif », soutiennent ses avocats, M^e Jean-Baptiste Euvrard et M^e Randall Schwerdorffer.

Après avoir varié dans ses dépositions, le suspect a fi-

nalement expliqué qu'il avait assisté au crime sans y participer, accusant deux autres hommes : une hypothèse écartée par les enquêteurs.

« Il n'y a pas de mobile. La moto n'est pas un mobile valable. Il aurait pu en avoir une en demandant à sa mère, et on n'a jamais retrouvé ni l'arme du crime ni le téléphone portable de la victime », souligne M^e

Euvrard, pour qui « il est matériellement impossible qu'il ait été seul ce soir-là ».

L'avocat entend mettre l'accent sur « les zones d'ombre » du dossier lors des débats.

L'accusation a retenu pour sa part la préméditation du crime. « Il a tout organisé et planifié pour tuer Maxime, et les reconstitutions ont montré qu'il pouvait être seul », estime M^e Philippe Simoneau, avocat des parents de la victime.

La veille du crime, l'accusé « a consulté des sites sur internet expliquant comment tuer quelqu'un en visant la carotide, comment se débarrasser d'un corps en le brûlant ou comment entraîner les enquêteurs sur de fausses pistes, comme celle d'un trafic de stupéfiants, ce qu'il a tenté de faire », souligne-t-il.

Selon lui, l'accusé a entraîné la victime dans un « piège » et il « s'est construit un alibi avec une détermination froide ».

Ce jeune homme, élevé par une mère et un beau-père « attentifs et aimants », est décrit par les psychiatres comme un être froid, ne montant pas ses sentiments, mais ne présentant aucune anomalie mentale.

Le verdict est attendu vendredi.

SNCF La compagnie assure une circulation minimale, ce lundi, pour les candidats

Le bac ira son train



■ En gare de Besançon Franche-Comté TGV. Un TGV sur trois est prévu dans la région ce lundi. Photo Nicolas BARREAU

Besançon. Le communiqué, daté d'hier, est formel. « Sur les lignes les plus importantes pour les centres d'examen » (les lycées publics et les lycées privés sous contrat avec l'État), « des trains et des bus sont garantis aux moments clefs », ce lundi 16 juin. Une assurance donnée noir sur blanc par la direction régionale de la SNCF.

Comme leurs homologues ailleurs en France, les cadres comtois associés à leurs collègues bourguignons (soit un demi-millier de personnes mobilisées dans ces deux régions) tenteront de limiter les dégâts engendrés sur le trafic par la grève de cheminots. Commencée le 11 juin, elle pourrait bien se poursuivre aujourd'hui. L'examen du « projet de réforme ferroviaire », à l'origine du mouvement, doit en effet débiter dès demain à l'Assemblée nationale.

7.848 candidats ce lundi

« Moments clefs » ? Une bonne heure, au moins, avant le début de la première épreuve, la philo. Ce matin, 8 h, pour les candidats aux différents bacs généraux, et cet après-midi, 14 h, pour ceux des bacs techno. Soit, en Franche-Comté, un total de 7.848 jeunes concernés (ne le sont pas, car dispensés de cette épreuve, 3.104 autres candidats, ceux des bacs pro).

Parmi les mesures de son dispositif de crise, la SNCF a

également prévu « plus de 150.000 autocollants » (sur l'ensemble de la France), avec l'inscription « Priorité exams ». Ils seront distribués aux candidats dans les gares, pour inviter les autres voyageurs à leur laisser leur place si les trains sont bondés. Ce qui pourrait donner lieu à des scènes quelque peu surréalistes, la priorité, quand elle n'est pas médicale, étant une notion à géométrie assez variable...

Reste à savoir si les aspirants bacheliers seront nombreux à vouloir monter dans les wagons ce matin. Depuis près de cinq jours, tous les médias ne cessent de rappeler les perturbations attendues aujourd'hui. Ce qui leur a tout de même laissé le temps de déployer d'autres solutions. Et les inspirera peut-être pour leur dissertation. Nous avons bien écrit : peut-être.

Joël MAMET

La SNCF a mis en place un numéro « vert » (gratuit) sur les trains en circulation : le 0.805.200.440 (sur Internet : www.infotignes.com). Ce lundi, sont prévus (en Bourgogne Franche-Comté) 1 TGV sur 3 et 1 Intercités sur 3 (aucun Intercités de nuit) Pour les TER, trafic assuré (par des cars, notamment) à 65 % sur l'axe Dijon-Besançon, 50 % sur l'axe Besançon-Belfort comme sur Besançon-La Chaux-de-Fonds. Trafic quasiment normal entre Belfort et Vesoul.

Économie A Genève, du 17 au 20 juin La Franche-Comté en pointe au salon de la haute précision



■ Sur les 823 exposants du salon de Genève, 53 illustrent les savoir-faire de Franche-Comté. Photo d'archives Ludovic LAUZE

Besançon. EPHJ pour l'horlogerie et la joaillerie, EPMT pour les microtechnologies et SMT pour les technologies médicales. Ce sont trois salons professionnels internationaux, réunis sous le même toit, qui s'ouvrent à partir de mardi et se poursuivront jusqu'à vendredi au Palexpo de Genève.

Fournisseur privilégié de l'horlogerie suisse, la Franche-Comté y sera fortement représentée cette année par 53 exposants, dont 22 au sein d'un collectif organisé par la CCI et soutenu financièrement par la Région à hauteur de 71 000 €.

Avec le cluster « Luxe & Tech », le Pôle des micro-techniques et l'institut de recherche Femto-ST, il s'agit principalement d'entreprises qui interviennent dans une diversité de secteurs, soit en tant que sous-traitants pour de grandes mar-

ques du luxe, soit en créant leurs propres produits ou en développant des activités spécifiques, voire uniques.

S'illustrant par leur dynamisme, elles ont pour trait commun d'innover dans la production et les nouvelles technologies, ou d'investir dans l'extension de leurs sites d'implantation et les performances de leur parc de machines industrielles. Comme MJ Développement à Étalans, qui s'est doté d'un nouveau centre d'usinage pour répondre à la demande de ses clients ; Techniluxe près de Besançon, qui a récemment étendu ses locaux ; CTS à Saint-Claude (Jura), qui développe un nouveau procédé de traitement de surface pour les marchés du luxe à base de Titanium sur plastique ; ou encore Cryla à Besançon, qui a inauguré deux nouveaux centres d'usinage et modernisé ses presses.